

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française  
modifiant l'arrêté du Gouvernement de la Communauté  
française du 23 mai 2025 relatif à la composition de la  
Commission de pilotage créée par le décret du 27 mars  
2002 relatif au pilotage du système éducatif de la  
Communauté française**

**A.Gt. 07-11-2025**

**M.B. 21-11-2025**

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le décret du 27 mars 2002 relatif au pilotage du système éducatif de la Communauté française, l'article 5, alinéas 1 à 3 ;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 23 mai 2025 relatif à la composition de la Commission de pilotage créée par le décret du 27 mars 2002 relatif au pilotage du système éducatif de la Communauté française ;

Considérant la proposition de la CSC Enseignement du 12 juin 2025 ;

Considérant la proposition de l'ULB du 02 septembre 2025 ;

Sur la proposition de la Ministre de l'Education ;

Après délibération,

Arrête :

**Article 1<sup>e</sup>.** - Dans l'article 2 de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 23 mai 2025 relatif à la composition de la Commission de pilotage créée par le décret du 27 mars 2002 relatif au pilotage du système éducatif de la Communauté française, les modifications suivantes sont apportées :

- au point 1<sup>o</sup>, c), les termes « Thomas BARRIER » sont remplacés par les termes « Thibault COPPE » ;

- au point 5<sup>o</sup>, a), les termes « Nathalie KALINOWSKI » sont remplacés par les termes « Marie-Joëlle SEE CHIM ».

**Article 2.** - Le présent arrêté entre en vigueur lors de sa publication au Moniteur belge.

**Article 3.** - La Ministre qui a l'éducation dans ses attributions est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 07 novembre 2025.

Pour le Gouvernement de la Communauté française :

La Ministre-Présidente, en charge du Budget, de l'Enseignement supérieur,  
de la Culture et des Relations internationales et intra-francophones,

E. DEGRYSE

La Ministre de l'Education et de l'Enseignement pour Adultes,

V. GLATIGNY